



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 10 octobre 2022

Intervention de Christine NOBLET

Délibération n° 33 : QUARTIER BOURG - PROJET « LA PÂTISSIÈRE » - BILAN DE LA
CONCERTATION PRÉALABLE RELATIVE À LA MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN
LOCAL D'URBANISME

Mesdames, Messieurs,

Nous l'avons dit au conseil municipal d'avril 2021 : donnez aux habitantes et
habitants les moyens d'une réelle concertation !

Nous l'avons redit au conseil municipal de juin 2022 : 15 jours de mise à
disposition d'une notice de présentation relative à l'évolution de zonage du
PLUM, c'est trop court.

Malgré ces alertes, malgré les engagements pris lors du municipale précédent, la
concertation a eu lieu du 29 août au 12 septembre ! Comment voulez-vous qu'à
cette période et en si peu de temps, des habitantes et des habitants puissent
collectivement s'emparer des informations et formuler un avis ? A plus forte
raison quand l'information s'est limitée au site internet de la Ville et à quelques
lignes dans la presse locale.

Nous vous reposerons la question posée en juin puisque nous n'avons pas eu de
réponse : qu'est-il envisagé pour que le groupe scolaire Beauregard soit viable
encore au moins 5 ans puisque l'ouverture à la Pâtisserie n'aura pas lieu avant
2027 ?



Citoyen-nes
engagé-es